

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue mardi, le 24 février 2009 à 19 h 30 au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Lucie Ouellette, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Jean Paquette et Michel Phaneuf, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. serv. org. scol. et Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. adj. par int.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-090224-3009

Il est proposé par M. Louis Kemp

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2009.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-090224-3010

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2.1 Lettre – service de surveillance animée à l'école des Érables;
- 2.2.2 Rapport annuel aux conseils d'établissement;
- 4. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 4.1 Calendriers scolaires 2009-2010 de la formation en milieu carcéral – adoption pour consultation;
- 5. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 5.1 Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour les années 2009-2010 à 2011-2012 – adoption pour consultation;
 - 5.2 Budget des investissements 2009-2010;
 - 5.3 Cadre d'organisation des horaires du transport;
- 6. Recommandations du comité consultatif de transport :
 - 6.1 Nouvelles zones à risque applicables en 2008-2009;

7. Autorisation ministérielle – écoles à vocation particulière : Arthur-Vaillancourt et Le Sentier;
8. Travaux dans nos établissements :
 - 8.1 Remplacement des portes et fenêtres : Polyvalente Deux-Montagnes – adjudication du contrat;
9. Résolution d'appui : service de surveillance animée à l'école des Érables;
10. Demande des commissaires :
 - 10.1 Destitution à la vice-présidence; (J. Paquette)
11. Congrès et assemblée générale de la FCSQ : désignation de délégués et participants;
- 12.1 Compte rendu de la commission d'étude éducative du 2 décembre 2008;
- 12.2 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 20 janvier 2009;
- 12.3 Compte rendu du comité consultatif de transport du 2 octobre 2008;
- 13.1.1 Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET);
- 13.2.1 Rapport du comité de parents du 5 février 2009;
- 13.3.1 Fondation CSSMI;
- 14.1 Félicitations – fondation au Diapason;
- 14.2 Félicitations – Polyvalente Sainte-Thérèse.

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2009-2010 EN MILIEU CARCÉRAL - CONSULTATION Résolution n° CC-090224-3011

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la commission scolaire établit le calendrier scolaire de ses centres de formation professionnelle, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que l'article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service de la formation générale adulte et professionnelle, ainsi que de la direction du centre dont relèvent ces activités;

ATTENDU le résultat des discussions tenues avec le Service correctionnel du Canada, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les directions des pénitenciers;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER aux fins de consultation, auprès du comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire des secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale adulte (CCDPOS), les projets de calendriers scolaires 2009-2010 pour la formation en milieu carcéral;

DE DEMANDER le retour des avis pour le 30 mars 2009;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes, sous la cote 519.

Adopté

ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR 2009-2010 À 2011-2012 - CONSULTATION Résolution n° CC-090224-3012

ATTENDU les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la démarche de concertation des directions d'établissement et de service;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE SOUMETTRE en consultation, auprès du comité de parents et des conseils d'établissement, le projet « Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire pour les années 2009-2010 à 2011-2012;

D'INVITER le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à soumettre ses commentaires sur ledit projet;

DE FIXER le retour de la consultation au 20 mars 2009 pour les conseils d'établissement et au 3 avril 2009 pour le comité de parents;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 520.

Adopté

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2009-2010

Résolution n° CC-090224-3013

ATTENDU le budget des investissements pour la période 2009-2010;

ATTENDU le projet de règles budgétaires pour l'année 2009-2010, ainsi que la réaction de la Commission scolaire de concert avec les principaux acteurs du réseau scolaire;

ATTENDU la recommandation du comité de la direction générale le 16 février 2009;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative le 17 février 2009;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADOPTER le budget des investissements pour l'année 2009-2010, lequel comprend des projets d'améliorations, modifications et transformations des bâtiments (AMT) et de mobilier, appareillage et outillage (MAO) pour un montant de 4 755 658 \$;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes, sous la cote 521.

Adopté

CADRE D'ORGANISATION DES HORAIRES DU TRANSPORT

Résolution n° CC-090224-3014

ATTENDU le plan de transport adopté par le conseil des commissaires en février 2007;

ATTENDU l'importance de tenir compte des différences entre les cycles du sommeil chez les enfants et chez les adolescents;

ATTENDU la décision du conseil des commissaires de maintenir l'horaire de transport des écoles primaires sur la 1^{re} plage horaire;

ATTENDU que le déplacement de 15 minutes de l'horaire de la 1^{re} plage entraînerait pour les écoles de la 3^e plage horaire un début des cours à 9 h 45;

ATTENDU que lors de l'adoption du plan de transport en 2007, le conseil des commissaires s'était engagé à réviser, si possible, les horaires de transport pour les écoles secondaires, tel que prévu à la résolution n° CC-070227-2628;

ATTENDU la demande des directions des écoles secondaires d'assurer une plus grande stabilité dans les horaires de transport des écoles par l'adoption d'un plan quinquennal plutôt que triennal;

ATTENDU qu'un plan de transport quinquennal permettrait aux écoles, aux parents et aux élèves plus de stabilité pour favoriser la réussite de nos élèves;

ATTENDU la volonté du conseil des commissaires de demander un avis aux conseils d'établissement quant au principe de l'adoption d'un plan quinquennal de transport plutôt que triennal pour les écoles secondaires;

ATTENDU l'obligation de maximiser l'utilisation des véhicules scolaires pour chacune des trois plages horaires, afin de respecter l'enveloppe budgétaire consentie pour le transport scolaire dans un contexte de décroissance des effectifs scolaires;

ATTENDU que le changement de la plage horaire d'une école secondaire a une incidence directe sur une ou plusieurs autres écoles secondaires;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE MAINTENIR le plan de transport actuel pour l'année scolaire 2009-2010 et ainsi :

- reconduire les horaires actuels de transport sur la 1^{re} plage horaire pour toutes les écoles primaires régulières;
- reconduire les horaires actuels de transport sur la 2^e plage horaire pour toutes les écoles primaires offrant un projet commission scolaire et de certaines écoles secondaires;
- reconduire les horaires actuels de transport sur la 3^e plage horaire pour certaines écoles secondaires;

D'ANNEXER à la présente les horaires du transport des écoles, tels que déterminés par la direction du Service de l'organisation scolaire;

DE POURSUIVRE les représentations auprès du CITL, afin que le service de transport en commun soit accessible au plus grand nombre possible d'élèves du secondaire des secteurs est et ouest de la commission scolaire;

DE PROCÉDER à une demande d'avis, avant la fin de l'année 2009, auprès des conseils d'établissement et du comité de parents, portant sur le principe de l'adoption d'un plan quinquennal de transport plutôt que triennal pour les écoles secondaires.

Adopté

NOUVELLES ZONES À RISQUE 2008-2009

Résolution n° CC-090224-3015

ATTENDU que l'article 7.3 de la politique du transport prévoit que le conseil des commissaires détermine les zones à risque sur recommandation du comité consultatif de transport;

ATTENDU le résultat de l'analyse et de la visite effectuée par la direction du Service de l'organisation scolaire pour chacune de ces zones;

ATTENDU le constat d'évaluation de zones à risque déposé au comité consultatif de transport;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER l'ajout des nouvelles zones à risque telles que déposées, en reconnaissant les rues identifiées comme telles dans ledit document;

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 522, les zones à risque visées par la présente résolution.

Adopté

ÉCOLES À VOCATION PARTICULIÈRE

Résolution n° CC-090224-3016

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a fait reconnaître par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport les écoles primaires Arthur-Vaillancourt et Le Sentier à titre d'écoles à vocation particulière, conformément à l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU qu'il y a lieu de reconduire à nouveau ces demandes;

ATTENDU les résolutions des conseils d'établissement des écoles Arthur-Vaillancourt et Le Sentier, demandant la reconnaissance de leur école à titre d'école à vocation particulière;

ATTENDU l'appui à ces demandes de la part du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

Il est proposé par M. Jean Deschênes

DE DEMANDER au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconnaître les écoles primaires Arthur-Vaillancourt et Le Sentier comme écoles à vocation particulière pour une période d'au moins trois ans.

Adopté

REPLACEMENT DE PORTES ET FENÊTRES – POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES

Résolution n° CC-090224-3017

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de François Grenon, Architecte;

ATTENDU que pour des contraintes budgétaires, les membres du comité exécutif avaient adjugé le contrat d'exécution des travaux de remplacement des portes et fenêtres à la Polyvalente Deux-Montagnes (phase 3) à l'entrepreneur général Les Portes et Fenêtres A.D.G. Itée pour la somme de 145 000 \$, le 10 juin 2008 (rés. n° CE-080610-2090);

ATTENDU que Les Portes et Fenêtres A.D.G. Itée a prolongé la période de validité de sa soumission pour une période de un an;

ATTENDU le document daté du 10 février 2009 de Les Portes et Fenêtres A.D.G. Itée, confirmant la validité de leur soumission au montant de 725 334,75 \$, datée du 21 mai 2008;

ATTENDU les budgets disponibles dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit d'entretien »;

Il est proposé par Mme Christine Labrie

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de remplacement des portes et fenêtres à la Polyvalente Deux-Montagnes (phase 3) à l'entrepreneur général Les Portes et Fenêtres A.D.G. Itée, pour la somme de 725 334,75 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer ledit contrat et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

Adopté

APPUI AU SERVICE DE SURVEILLANCE ANIMÉE – ÉCOLE DES ÉRABLES

Résolution n° CC-090224-3018

ATTENDU la volonté des parents ainsi que des membres du conseil d'établissement de l'école des Érables qui souhaitent le maintien et l'implantation du service de surveillance animée pour les élèves handicapés de 12 ans et plus fréquentant cet établissement;

ATTENDU que les parents des élèves ne peuvent envisager de placer leurs enfants auprès d'une ressource intermédiaire;

ATTENDU que ce service jugé essentiel est destiné à une clientèle lourdement handicapée;

ATTENDU que l'abandon de ce service pourrait se traduire par une surcharge de travail pour les parents;

ATTENDU que le maintien du service de surveillance animée est essentiel au développement du potentiel des jeunes par un encadrement adéquat, individualisé et spécialisé;

Il est proposé par Mme Christine Labrie

DE RECEVOIR positivement la demande des parents et des membres du conseil d'établissement de l'école des Érables;

D'APPUYER leur démarche auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le maintien et l'implantation du service de surveillance animée à l'école des Érables;

D'ADRESSER copie de la présente résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi qu'à la présidente du conseil d'établissement de l'école des Érables.

Adopté

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Résolution n° CC-090224-3019

ATTENDU les règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE DÉSIGNER les personnes suivantes à titre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Mmes Sandra East, Guylaine Richer, Josée Bastien, Estelle Labelle, Lucie Ouellette et Paule Fortier, MM. Denis Claude Blais, Daniel Legault, Michel Phaneuf, Benoît Gagnon et Michel Arcand;

D'AUTORISER la participation de ces personnes et des commissaires suivants, lesquels pourront agir à titre de substituts, au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Montréal les 28 et 29 mai 2009 : Mmes Johanne Beaulieu, Hélène Farsa et Nadine Blais, MM. Louis Kemp, Jean Paquette et Claude Girard.

Adopté

DESTITUTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Proposition

ATTENDU l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la vice-présidence est nommée par le conseil des commissaires et que son mandat de vice-présidence expire en même temps que son mandat en tant que commissaire, sauf destitution par le vote d'au moins des deux tiers des membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'article 157 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule qu'une vacance au poste de vice-présidence est comblée dans les 30 jours;

Il est proposé par M. Jean Paquette

DE RECOMMANDER la destitution de la vice-présidente, Mme Johanne Beaulieu, et que son remplacement soit comblé dans les délais prescrits par la loi.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-090224-3020

Il est proposé par M. Claude Girard

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 20 h 40.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-090224-3021

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 5.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-090224-3022

Il est proposé par M. Jean Paquette

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 21 h 10.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-090224-3023

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 15.

RETRAIT D'UNE PROPOSITION

Résolution n° CC-090224-3024

Il est proposé par M. Jean Paquette

DE RETIRER la proposition sur la destitution à la vice-présidence.

Le vote est demandé sur cette proposition.

POUR (24) : Michel Arcand, Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Nadine Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Daniel Legault, Lucie Ouellette, Jean Paquette, Michel Phaneuf, Guylaine Richer et Johanne Roy.

Adopté**SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS**

Résolution n° CC-090224-3025

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 35.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-090224-3026

Il est proposé par Mme Hélène Farsa

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 55.

FÉLICITATIONS – FONDATION AU DIAPASON

Résolution n° CC-090224-3027

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADRESSER des félicitations aux membres du conseil d'administration de la Fondation au Diapason, aux membres du comité organisateur ainsi qu'au président d'honneur, M. Serge Langlois, pour leur apport à la réalisation de l'activité souper concert-bénéfice qui s'est tenu le 13 février 2009 au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville et qui a remporté un très grand succès en récoltant un montant de 30 000\$;

Le conseil des commissaires souhaite également souligner l'implication particulière de M. Daniel Trempe, directeur du Service des ressources financières à la CSSMI, pour la qualité de son travail à titre de maître de cérémonie de cette activité de financement.

Adopté

FÉLICITATIONS – POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CC-090224-3028

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADRESSER des félicitations à quatre élèves de 5^e secondaire du volet alternatif de la Polyvalente de Sainte-Thérèse soit, Kimberly Lanthier-Wilson, Marie-Ève Desjardins, Kellyann Hamel et Samuel Durocher pour la réalisation du projet de participer à l'émission « Méchant changement » diffusée sur le canal VRAK TV et qui a permis d'aménager un couloir de l'école et d'offrir un sentiment de fierté et d'appartenance aux élèves qui en profitent tous les jours.

Le conseil des commissaires souhaite également souligner l'implication particulière de Mme Nathalie Labelle, enseignante et de M. Louis-Félix Caron, enseignant.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-090224-3029

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 22 h 15.

Paule Fortier, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général